



Newsletter Certassur – 2020/01

Adaptation du système d'examen

Comme vous le savez déjà, les règles relatives aux connaissances professionnelles pour accéder à l'activité de distribution d'assurances ont été modifiées par l'arrêté royal du 18 juin 2019. Le système d'examen a, par conséquent, été adapté. Initialement fixée au 1^{er} septembre 2020, la date d'entrée en vigueur du nouveau système d'examen a été reportée par la FSMA au 1^{er} janvier 2021.

Dans quelques mois, nous y serons, et nous souhaitons vous guider durant cette période de changement. Vous recevrez donc régulièrement, dans les mois qui viennent, une Newsletter ayant pour but de vous aider.

Le **01.01.2021**, ce ne sont pas seulement **les examens** qui changent, mais également **le système de Certassur**. Ce changement bénéficiera surtout à l'utilisateur de la plateforme. L'introduction et la consultation des données seront ainsi facilitées, tant pour les centres d'examens que pour les candidats.

Dans la présente Newsletter, nous souhaitons vous donner plus d'informations au sujet du timing de ces changements, afin que vous puissiez vous y préparer au mieux.

- ✓ **Le 18 décembre 2020** : dernier jour pour passer les examens dans le régime transitoire.
- ✓ **Le 5 janvier 2021** : entrée en vigueur du nouveau système d'examen et premier jour pour passer les examens par module.

Entretiens ...

- Certassur organisera **des sessions d'informations** pour les centres d'examen (les dates exactes seront communiquées dans une prochaine Newsletter) afin de pouvoir vous guider dans l'utilisation de cette nouvelle plateforme Certassur.
- Toutes **les données seront transférées** vers ce nouveau système (= l'historique et les attestations restent accessibles).
- **Un fichier Excel structuré** vous sera envoyé, dans lequel vous serez invités à encoder toutes les données pour les examens qui se dérouleront dès le 5 janvier 2021. Ces données pourront être chargées par vous-même dans le nouveau système Certassur à partir du 28 décembre 2020, de façon à ce que vous soyez prêts pour les examens se déroulant à partir du 5 janvier prochain.



Plus d'informations pratiques vous seront communiquées à l'occasion d'une nouvelle Newsletter le 23 novembre prochain.

Cordialement,

L'équipe Certassur